

CONSEIL DE QUARTIER PASTEUR / GARE Compte-rendu du 31 janvier 2025

Constitution des 20 membres du conseil de quartier Pasteur / Gare.

Présents (11) : Mme ARPIN Isabelle, Mme CHANTE Pascale, Mme DEZWARTE Carole, Mme ID BELLA Soulaif, Mme JACOB Annie, M. JEANNIN Pierre, Mme LEBELLE Soisick, M. MASSON Jérôme, Mme PELLERIN Laurence, M. RIBEIRO Jean-Philippe, M. TAMBOU-RAYALOU Alain

Absents excuse (2) : M. POUPENAY Gérard, M. JALABERT Marc

Absents (7) : M. AREZKI Aider, M. BOUCHOUICHA Abdel Halim, M. CALVIAC Gilles, Mme PINEAU-O'DONUVAN Léone, Mme POUHELLEC Annick, M. ROUCHE William, M. SYMANSKI Antoni

Nouveau membres (0) :

Élus : Mme QUEYRAT Sylvie, M. FLAMENT Nicolas

Coordinateurs mairie : Mme ZERBIB, M. NICOLAS

Coordinateur habitant : Monsieur CALVIAC Gilles

Suppléante : Madame DEZWARTE Carole

POINTS ABORDES CE JOUR

Services des espaces verts

Problème de la végétation qui empiète sur les trottoirs. Cela concerne les particuliers mais aussi la municipalité au niveau de la gare côté rue Foch.

Végétation qui empiète aussi, impasse Mozart (signalé en octobre via Thelma et toujours pas traité). L'arbuste réduit le passage avec risque de collision avec des cyclistes (accident déjà évité de justesse pour Mme DezwarTE)

La taille a été réalisée durant la semaine du 20 au 24 janvier 2025.



Bande de terrain SNCF entre les voies et la rue Foch : la SNCF a-t-elle été contactée pour le projet de jardins partagés ? La mairie est-elle intéressée par cette idée ?

Nous envisagerons au moment des travaux pôle gare et lors de la concertation entre la ville et la SNCF l'avenir de la parcelle. Eventuellement pour faire un jardin partagé ; en attendant, il reste des places dans les autres jardins. Se rapprocher de l'association Les Jardins de Cassini.

Services techniques - Service voirie

Un cache peut-il être mis sur la bouche incendie à l'angle de l'avenue Mauvoisin et de l'allée des Tilleuls => des gobelets et autres détritiques y sont insérés.

Le cache n'est pas obligatoire car ils sont souvent volés. Une demande au service propreté sera faite pour nettoyer les détritiques. A l'avenir faire un message sur THELMA.

Demande d'installation pour des bouches incendie enterrées.

Qui fait la demande ?

À quel moment ?

La charge de qui pour les modifications ?

L'entretien ?

Nous reviendrons vers vous dès que nous avons les réponses.



Services techniques - Service développement durable

Qui doit-on informer pour une problématique du passage des poubelles ?

*Il faut s'adresser aux services techniques ; **application THELMA***

Pour toute autre demande : bac cassé, bac complémentaire...directement au syndicat Emeraude sur le site ou par mail : contact@syndicat-emeraude.fr

Pôle commerce

La mairie peut-elle demander d'augmenter le nombre d'automates de chaque côté de la gare pour compenser la présence restreinte des agents au guichet ?

Le maire ayant rencontré le directeur de la ligne « J », pas de projet de mettre d'autres automates, l'avenir étant d'utiliser son portable, le guichet sera ouvert aux dates inscrites à la gare.

Quid des commerces en face de l'école Pasteur : fermeture quincaillerie, bar, supérette...

Un projet immobilier avec des commerces en rez-de-chaussée était prévu avec un début des travaux en 2025. La succession d'une propriété concernée par ce projet a retardé le début du chantier et le promoteur a été contraint de se retirer.

En décembre 2024, la ville a signé un accord avec l'établissement public foncier pour le rachat de l'ensemble des propriétés nécessaires à ce projet afin de ne pas subir une nouvelle déconvenue de ce type.

Dans la nouvelle habitation « en face de l'école Pasteur » il y a 420m² de local commercial, prévu un Carrefour city avec ouverture en janvier 2026.

Qu'est-il prévu dans le local, anciennement entreprise CERBAT, à l'angle de la rue Louis Moreau ?

Ce local appartient-il toujours à la mairie ?

Repreneur même activité « bail précaire »

Remarque des habitants de la superette du boulevard Charles de Gaulle anciennement DIAGONAL/FRANPRIX et enfin COCCI MARKET, rien ne change au niveau des rayons.

Est-ce que la ville de Sannois peut faire quelque chose ?

Voir avec le pôle commerce pour rencontrer le nouveau gérant.

Le devenir du kiosque de la gare ?

Le kiosque devant la gare est fermé par manque d'exploitant. Il devrait être remis après les travaux, si reprise d'un exploitant. « Domaine privé »

Police municipale :

Insécurité secteur Gare

Pas plus de faits constatés que sur les autres secteurs. Ronde régulière.

Présence d'une caméra rue du Docteur Emile Roux : quelle est sa fonction / son type verbalisation ?

Présence d'un caméra rue du Dr Roux/Rozée : cette caméra est provisoire, il s'agit d'une caméra nomade qui sera déplacée en temps voulu. Elle a été placée pour avoir un regard sur les directions de fuite vers le rond-point des Ratraits. Elle ne vidéoverbalise pas.



Selon l'article L 2213-2 du code général des collectivités territoriales, le maire est compétent pour réserver des places de stationnement sur toutes les voies ouvertes à la circulation publique de sa commune.

Dès lors, pouvez-vous spécifier, par l'apposition d'un panneau que les 2 places de stationnements à mobilité réduite situées face au 1, av André Le Goas, soient réservées en priorité aux utilisateurs des cabinets de santé (kiné et autres professions) ?

Places de stationnement réglementées rue André Le Goas : certes le maire peut réserver des places de stationnement spécifiques (personnes à mobilité réduite) mais ne peut pas réserver des places pour un cabinet médical en priorité. L'article du CGCT est clair et non soumis à interprétation.

Services techniques – service voirie

Voirie angle avenue Le Goas / Charles de Gaulle : la poubelle a été déplacée, pourquoi ? Son nouvel emplacement gêne la circulation des piétons, ainsi que celle des personnes à mobilité réduite. Il en est de même pour le panneau "Sens interdit" qui se trouve au milieu du trottoir

Modification pour les travaux de voirie. Tout sera remis en place à la fin des travaux.



Police municipale – brigade verte

Au 4B, avenue André Le Goas, construction PITCH récente, il est dommage d'avoir fait de beaux trottoirs pour cet usage. N'y a-t-il pas un emplacement prévu pour ces conteneurs ? Photo prise le 16/01/25 à 13h. Ils vont donc passer l'après-midi sur le trottoir en attendant le camion de ramassage.

En fin d'instruction par la police municipale et la brigade verte. En attente d'application avec le service développement durable.



Service voirie et le centre technique

Sur le sujet des joints de dilatation du rond-point, JP RIBEIRO avait sollicité la direction "routes départementales" du Val d'Oise fin octobre et une réponse a été apportée fin novembre : une solution d'amélioration est à l'étude (voir mail joint). Voici le lien permettant de les contacter :

[Contact Direction des Routes départementales - Département du Val d'Oise.](#)

Suggestion : inclure ce lien dans THELMA ou faire un renvoi s'il s'agit d'une voie départementale (comme pour l'éclairage - délégué à la communauté de commune).

Utilité d'un petit trottoir au rond-point situé devant le café des 3 ponts : le trottoir s'arrête et on doit traverser le parking qui est revêtu de sable emporté et de nombreux trous - les jours de pluie cela devient très désagréable. Mettre un petit trottoir en continuité permettrait aux personnes qui se rendent à pied aux magasins Lidl /Carrefour avec leur caddie une facilité d'accès.

Pour les trous devant et sur le parking du rond-point de la rue du 26 août et rue du Midi, les services techniques ont effectué les rebouchages. De plus, les caddies ne doivent pas sortir de l'enceinte des parkings de LIDL ET CARREFOUR.

Pour le trottoir pas prévue au budget 2025, à revoir au prochain budget.

Suite aux travaux de l'avenue André Le Goas, les bandes podotactiles au niveau du passage piéton n'ont pas été posées.

Elles seront posées à la fin de tous les travaux.

Pour le passage souterrain, les travaux vont être faits avec des possibilités de revoir la pente mais en entendant, il est plus que nécessaire de boucher les trous.

Les trous ont été rebouchés dans le passage souterrain, ce dernier sera refait lors des travaux du pôle gare, une étude est en cours concernant la rampe d'accès au souterrain.

Police municipal et service voirie

Rue du Chapeau Rouge, il serait souhaitable que la circulation se fasse en sens unique. Il a été remarqué que les voitures montent sur le trottoir et cette situation est dangereuse pour les piétons.

Le changement de sens de circulation dans une rue doit être réfléchi car cela induit de gros changements pour les autres rues. Nous ne constatons pas de difficulté rue du Chapeau Rouge et la vitesse ne semble pas excessive. Il peut arriver que des véhicules roulent vite mais ce n'est pas la majorité des cas.

Lors de la prochaine réunion entre le service voirie et police municipale qui a lieu 1 fois par mois, mettre à l'ordre du jour « Rue du Chapeau Rouge, en circulation sens unique » - fiche navette.

Propreté :

Une recrudescence de rats dans le secteur Pasteur-gare et des résidences avoisinantes. Campagne de dératisation en mars-avril et novembre 2025, sous la gestion du Val Parisis.

Vous pouvez faire un signalement sur le site "valparisis.fr/accueil/habitat, logement/je signale une anomalie sur le réseau d'assainissement".

Animation du quartier :

Repas de quartier partagé au Jardin des émotions samedi 31 mai 2025 à partir de 11h45

Projet d'animation des six quartiers :

Organisation d'une fête réunissant les 6 quartiers le 10 mai 2025 au moulin ou au palais de sports Jean-Claude Boutier (nous attendons les volontaires).

Information :

Le lundi 10 février 2025 à 19h en salle du conseil municipal, se tiendra un atelier de réflexion en groupes de travail sur le prochain cœur de ville.

Dimanche 18 mai 2025, vide -grenier Gambetta, du 5 au 105, boulevard Gambetta et rue du Bas des Conches.

DATES DU PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER

Mercredi 18 juin 2025 à 19h

A 19h - Hôtel de ville – 5^e étage salle 502

Rappel :

Les questions sont à envoyer 15 jours avant la réunion de quartier, auprès du coordinateur, Gilles Calviac, sur le mail : cq.pasteurgare.sannois@gmail.com, qui fera suivre au service vie des quartiers à viedesquartiers@sannois.fr. Merci de confirmer votre présence.